



**PROCES VERBAL DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU JEUDI 24 MARS 2022**

**Membres titulaires présents :**

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :

- Monsieur Julien BOUNIE, Conseiller Communautaire délégué
- Monsieur François PATIER, Conseiller Communautaire délégué
- Monsieur Christian PRADAYROL, Vice-Président (suppléant de M. GARY)

Conseil Départemental de la Corrèze :

- Madame Pascale BOISSIERAS, Conseillère Départementale (Suppléante de M. DELPECH)

**Membres titulaires excusés :**

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :

- Monsieur Yves GARY, Vice-Président
- 

Conseil Départemental de la Corrèze :

- Monsieur Francis COMBY, Vice-Président
- Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Conseiller Départemental

Conseil Départemental du Lot :

- Monsieur Frédéric GINESTE, Vice-Président

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze :

- Madame Françoise CAYRE, Présidente
- 

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine :

- Monsieur Philippe NAUCHE, Conseiller Régional

**Autres personnes présentes :**

- Madame Françoise GARCIA, Responsable Administratif et financier Aéroport Brive Vallée de la Dordogne
- Monsieur Olivier MOULIS, Directeur Aéroport Brive Vallée de la Dordogne

Monsieur le Président Julien BOUNIE ouvre la séance à 10h30 et présente l'ordre du jour.

Cette séance fait l'objet d'une 2<sup>e</sup> convocation conformément à l'article 6.1 des statuts de la Régie Personnalisée, le conseil d'administration n'ayant pu tenir sa séance initiale du 17 mars, faute de quorum.

Madame Pascale BOISSIERAS est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.



#### **Adoption du PV du 24 février 2022**

En l'absence d'observation, le PV de la séance du 24 février est approuvé à l'unanimité.

#### **2022-04 – Installation des membres du Conseil d'Administration suite à la désignation des nouveaux élus de la CCI de la Corrèze et du Lot par le Comité Syndical**

Adopté à la majorité.

#### **2022-05 – Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres**

Il est rappelé que seuls les titulaires du conseil d'administration peuvent siéger à la CAO, nos statuts ne prévoyant pas d'autres dispositions.

Le Président propose de voter à main levée, ce qui est approuvé par l'ensemble des membres.

La liste suivante est soumise au vote :

Membres titulaires de la CAO : Madame Cayre, Messieurs Bounie, Gary, Comby, Delpech

Membres suppléants de la CAO : Messieurs Nauche, Gineste, Patier.

Avec 4 voix pour, les membres ci-dessus sont installés.

Adopté à l'unanimité.

#### **2022-06 – Approbation du Compte de Gestion 2021**

Adopté à l'unanimité.

#### **2022-07 – Approbation du Compte Administratif 2021**

Le doyen d'âge M. François PATIER est désigné à l'unanimité Président de séance.

M. Julien BOUNIE ne prend pas part au vote pendant que M. PATIER soumet le compte administratif au vote du Conseil d'Administration.

Adopté à l'unanimité.

#### **2022-08 – Affectation du résultat 2021**

Adopté à l'unanimité.

#### **2022-09 – Budget Primitif – Exercice 2022**

Adopté à l'unanimité.

#### **2022-10 – Création de poste d'employé polyvalent entretien/maintenance et mise à jour du tableau des emplois de la régie**

Adopté à l'unanimité.

#### **2022-11 – Acquisition d'un VIM 60 pour le SSLIA**

Une correction est à apporter concernant le seuil. Celui-ci s'élève à 431 000 € au lieu de 443 000 €.

Adopté à l'unanimité.

#### **2022-12 – Autorisation de signature d'un marché de recherches d'économies sur la fiscalité immobilière**

Adopté à l'unanimité.

#### **2022-13 – Lancement d'un marché de sûreté aéroportuaire**

Adopté à l'unanimité.

#### **Questions diverses**

Afin de planifier les travaux, dans le cadre du PCAET de l'Agglo de Brive, il faudrait un plan de développement durable de l'aéroport pour financer les travaux. Le Président proposerait un plan d'aménagement de l'aéroport.

Le Président informe les administrateurs que l'agglo de Brive va mettre à disposition 2 véhicules électriques en autopartage qui seront basés à l'aéroport et utilisables par les usagers.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Nombre de membres en exercice : 8  
Nombre de membres présents : 5  
Nombre de suffrages exprimés : 5  
Votes : Pour : 5  
          Contre : 0  
          Abstention : 0

**Adopté à l'unanimité**



  
Pour extrait certifié conforme  
Le Président du Conseil d'Administration  
Julien BOUNIE

Délibération certifiée exécutoire,

Enregistrée en Sous-Préfecture le 06/05/2022

Publiée et notifiée le 06/05/2022

Le délai de recours contre cette délibération devant le Tribunal Administratif est fixé à 2 mois à compter de sa publication.